



## **mis a pied puis convocation a la visite médicale**

Par **seb051187**, le **08/06/2010** à **09:46**

Bonjour, je suis en accident de travail depuis le 15 janvier 2010 qui a été accepté par la sécu, ensuite une semaine avant de reprendre le travail mon spécialiste m'a fait une ordonnance disant que je devais reprendre le travail une semaine plus tard que j'ai envoyé en moins de 48H à mon employeur et à la sécurité sociale en AR.

Donc depuis ce jour j'attends que mon employeur m'envoie une convocation pour la visite de reprise de travail hors à ma grande surprise j'ai reçu une mise en demeure puis une mise à pied d'une semaine jusqu'au 10 juin 2010 et je viens de recevoir la convocation de visite de reprise de travail ce matin qui doit se dérouler le 9 Juin 2010. Que dois-je faire et est ce que mon employeur a le droit de me mettre à pied et de m'envoyer la convocation alors que je suis mis à pied?

Merci d'avance.